

REFORME DU LYCEE

- Disparition des séries L, ES, S de la voie générale
- Tronc commun + spécialités à choisir dès la 1^{ère}
- En voie technologique : même principe d'un tronc commun avec des spécialités à choisir en terminale sauf pour les STL (choix en 1^{ère})

Enseignement en 1^{ère} technologique

- 14 heures de tronc commun avec :
 - Français 3h
 - Histoire géographie 1h30
 - EMC 0h30
 - LVA et LVB 4h (dont 1h d'ETLV)
 - Mathématiques 3h
 - EPS 2h

ETLV: enseignement technologique en langue vivante. Il s'agit d'un co-enseignement réunissant un professeur de spécialité et un professeur d'anglais.

Les heures de spécialité de 1^{ère} en séries technologiques

- STL : choix d'un enseignement spécifique à la série **dès la 1^{ère} : Biotechnologie ou SPCL**
- STI2D et STMG : choix d'un enseignement spécifique à la série **uniquement en terminale**

Pour toutes les filières, 2 enseignements optionnels au plus parmi : EPS, théâtre, Arts plastiques, musique, Histoire des Arts

La classe de terminale des séries technologiques

- Tronc commun
 - Identique à celui de 1^{ère}, la philo remplace le français à raison de 2h par semaine
- 2 spécialités
 - STL
 - Physique-chimie et mathématiques : 5h
 - Biochimie-biologie - **biotechnologie ou ou SPCL** : 13h
 - STI2D
 - Ingénierie, innovation et développement durable avec choix d'un enseignement spécifique : ITEC ou SIN : 12h
 - Physique-chimie et mathématiques : 6h
 - STMG
 - Management, sciences de gestion et numériques, avec choix d'un enseignement spécifique : gestion et finance, ou mercatique, ou ressources humaines et communication : 10h
 - Droit et économie : 6h

Réunion parents secondes
9 et 10 décembre 2019

Enseignement en 1^{ère} générale

- 16 heures de tronc commun avec :

○ Français	4h
○ Histoire géographie	3h
○ EMC	0h30
○ LVA et LVB	4h30
○ Sciences	2h
○ EPS	2h

12 heures de spécialité

- 3 spécialités de 4 heures chacune
- Dont une sera abandonnée en terminale, mais sera évaluée en 2 temps :
 - En Contrôle continu (bulletins + E3C)
 - Lors du grand oral de terminale

12 spécialités à Grandmont

- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères en anglais
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Arts (arts plastiques , théâtre, histoire des arts)

2 sites à consulter :

<http://www.secondes-premieres2019-2020.fr/>

<http://www.horizons2021.fr/>



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DU LA HAUTESE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

2019/2020 SECONDES PREMIÈRES

onisep

**MON
ORIENTA
EN LIGNE**

5 ÉTAPES À LA CARTE POUR CONSTRUIRE MON AVENIR AU LYCÉE



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

Je construis mon parcours au lycée

- ➔ Les enseignements au lycée
- ➔ Les épreuves du baccalauréat
- ➔ Calendrier des étapes clés
- ➔ Aide à l'orientation
- ➔ **HORIZONS21**

➔ Les enseignements de spécialité près de chez vous



J'explore le monde économique et professionnel



Je découvre l'enseignement supérieur



Je précise mes choix



Je passe à



HORIZONS 2021

CHOISIR SES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ EN SECONDE

Cette application numérique est destinée à vous accompagner dans votre parcours de lycéen dans la voie générale.

Comment ça marche +

1

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

-  Arts +
-  Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques +
-  Humanités, littérature et philosophie +
-  Langues, littératures et cultures étrangères +
-  Littérature, langues et cultures de l'Antiquité +
-  Sciences économiques et sociales +
-  Biologie-écologie +
-  Mathématiques +
-  Numérique et sciences informatiques +
-  Physique-chimie +
-  Sciences de la vie et de la Terre +
-  Sciences de l'ingénieur +

2

LES HORIZONS

ARTS ET INDUSTRIES CULTURELLES

LETTRES, LANGUES ET CULTURES

SCIENCES HUMAINES

SCIENCES ÉCONOMIQUES

DROIT ET SCIENCE

SCIENCES DU VIVANT

SCIENCES, TECHNOLOGIE INGÉNIERIE

SCIENCES INFORMATIQUES ET INDUSTRIES

Options facultatives offertes au lycée Grandmont

- **Options de 1^{ère} (3h par semaine)**
 - EPS
 - Musique
 - Arts plastiques
 - Théâtre
 - Histoire des Arts
 - Italien (sauf pour les séries technologiques)
- **En terminale générale s'ajoutent :**
 - - maths expertes (seulement pour les spé maths)
 - - maths complémentaires

Réunion parents secondes
9 et 10 décembre 2019

La classe de terminale générale

- Tronc commun
 - Identique à celui de 1^{ère}, la philo remplace le français
- 2 spécialités de 6 heures chacune
 - Correspondant au profil de l'élève (résultats, bac)
 - Ouvrant à des formations supérieures (parcoursup)

Réunion parents secondes
9 et 10 décembre 2019

le Baccalauréat 2021

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- **Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale**
 - 1 épreuve anticipée de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - 4 épreuves en terminale : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.

- **Le contrôle continu représente 40% de la note finale**
 - 10 % pour la prise en compte des bulletins de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - 30 % pour des épreuves communes de contrôle continu (**E3C**) organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

Le contrôle continu

40% de la note finale avec deux types d'évaluation :

- Des épreuves communes de contrôle continu (**E3C**): **30%**
 - 3 séquences,
 - 2 séquences en classe de 1^{re} (janvier et mai)
 - 1 séquence en terminale (trim 2)
 - Elles portent sur les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
 - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.
-
- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale, à hauteur de **10%**

L'évaluation chiffrée de la note de bulletin scolaire (10%)

■ Une note unique

- Basée sur la moyenne annuelle de tous les enseignements du livret scolaire
- Constituée de la moyenne des notes annuelles par discipline en classe de première (coef.5) et de terminale (coef.5)
- Validée lors du dernier conseil de classe de chaque année

■ Les enseignements optionnels

- Ces enseignements sont pris en compte pour l'évaluation

Composition de la note finale d'épreuves de contrôle continu (30%)

■ Enseignements concernés

- Histoire géographie
- Langues vivantes A et B
- Enseignement scientifique (voie G) ou maths (voie T)
- EPS (en 3 CCF)
- Enseignement de spécialité suivi uniquement en première

Moyenne de tous ces enseignements à part égale

L'orientation

- Passerelles possibles entre les spécialités de la voie générale, entre voie générale et voie technologique, au cours des 2 premiers mois
- Enseignement supérieur : recrutement par compétences plus que par spécialités

Choix des spécialités en seconde

Sem 1

- Compétences de l'élève
- Spécificités de l'Ets

Sem 2

Fiche dialogue

Formulation de 4
souhaits

Engagement sur 3
choix

Réunion parents secondes
9 et 10 décembre 2019